

## Procès-verbal d'une séance extraordinaire du Conseil municipal de la Municipalité du Canton de Potton

Séance extraordinaire du Conseil municipal du Canton de Potton tenue le **mardi 9 octobre 2018**, à la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville. La séance débute à 18 heures.

Le Maire, Jacques Marcoux, les Conseillers, André Ducharme, Edward Mierzwinski, Michael Laplume, Bruno Côté et Jason Ball sont présents; le Conseiller Francis Marcoux est absent (absence justifiée).

La séance est présidée par le Maire Jacques Marcoux. Le Directeur général secrétaire trésorier, Thierry Roger, est également présent et agit comme secrétaire d'assemblée. Aucun citoyen n'assiste à l'assemblée.

### **1- OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE ET PRÉSENCES**

Tous les membres du Conseil déclarent renoncer à l'avis de convocation requis par la loi. Le Maire, Jacques Marcoux, constate le quorum et déclare la séance ouverte.

### **2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

2018 10 22

Il est proposé par Bruno Côté  
et résolu

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté:

#### **ORDRE DE JOUR Séance extraordinaire 9 octobre 2018 à heures 18 h**

1. Ouverture de la séance extraordinaire et présences;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adjudication de contrat pour la réfection de la grange ronde;
4. Période de questions;
5. Fermeture de la séance;

**Adopté à l'unanimité.**

2018 10 23

### **3- Adjudication du contrat pour la réfection de la Grange Ronde**

**CONSIDÉRANT QUE** la contribution du gouvernement fédéral, d'une somme de 210 000\$ est conditionnelle à la complétude des travaux envisagés pour refaire les fondations et redresser la Grange Ronde avant le 31 mars 2019, c'est dire avant les neiges de décembre 2018;

**CONSIDÉRANT QU'**un second appel d'offres par invitation auprès de quatre (4) entrepreneurs a produit une seule soumission;

**CONSIDÉRANT LE** comité de sélection à complété l'évaluation des critères et établi que le pointage est de plus de 70 points sur 100;

**EN CONSÉQUENCE,**  
il est proposé par Bruno Côté  
et résolu

**D'ADJUGER** le contrat de réfection des fondations de la Grange Ronde à Gespoc Inc.;

**ET D'AUTORISER** le Maire et le Directeur général secrétaire trésorier à signer l'entente avec Gespoc Inc.

**Adoptée à l'unanimité.**

**4- AFFAIRES DIVERSES**

**5- PÉRIODE DE QUESTIONS**

**6- LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Michael Laplume et résolu que la séance soit levée à 18h08.

Le tout respectueusement soumis,

---

Jacques Marcoux  
Maire

---

Thierry Roger  
Directeur général secrétaire trésorier

*Je, Jacques Marcoux, Maire de la Municipalité du Canton de Pottton, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*